

Emmanuel Argo

Préface de Lech Walesa

Avant-propos de Patrick Tort

Main basse sur l'argent des pauvres

Merci aux Remitt@nces



Préface de Lech Walesa

Quand Emmanuel Argo, président de la Conférence internationale de la société civile du G20 à Londres, a attiré mon attention en vue de soutenir des recommandations pour le Sommet du G20 de 2010 prévu à Séoul, j'ai pensé tout d'abord à la crise économique et financière mondiale.

J'ai vite compris, cependant, que les préoccupations de la société civile soulevées par le Professeur Argo étaient fondées sur des besoins qui sont devenus beaucoup plus aigus du fait de la crise, mais qui font partie d'un problème mondial lié au souci humanitaire, au développement communautaire et national, et à l'impact de la mondialisation sur les gens partout dans le monde. J'ai compris que je pouvais jouer un rôle en aidant à mobiliser la solidarité globale à l'appui des objectifs identifiés par le Professeur Argo et les conseillers de la société civile du G20.

Cette solidarité globale aura pour effet de produire des actions hautement avantageuses pour les gens les plus pauvres dans les pays les moins développés. Elle profitera également aux communautés dans lesquelles ils vivent, aux nations que celles-ci contribuent à bâtir, aux pays à partir desquels les rémittances sont envoyées, à l'activité du transfert d'argent et aux banques.

Je suis impressionné par le choix du titre du livre du Professeur Argo, *Merci aux Remitt@nces*, expression qui

dans n'importe quelle langue souligne l'importance de l'aide financière reçue par les familles et les communautés dans les pays d'origine des migrants. Il exprime également les remerciements des pays où cet argent aide au développement national. Mais il exprime aussi les remerciements des gens qui envoient cet argent, ainsi que ceux des salariés et des gouvernements des « pays d'origine », lesquels bénéficient d'une productivité en hausse et d'engagements de la part de gens dont les fonds servent directement à l'entretien de leur famille retournée au pays.

C'est pourquoi, fort de mon expérience à la fois de président de la Pologne et de dirigeant d'un syndicat engagé à défendre des employés et des travailleurs sociaux, je crois fortement que l'envoi des flux de rémittances doit être canalisé pour fournir le véritable ciment nécessaire à la solidarité requise pour soutenir de nouvelles opportunités en vue d'actions utiles contribuant à la réduction de la pauvreté et au développement.

Merci aux Remitt@nces montre la voie à suivre pour donner au XXI^e siècle la force accrue d'une époque solidaire et efficace.

Je félicite Emmanuel Argo d'avoir si clairement indiqué une opportunité mondiale bâtie sur la solidarité entre les peuples, sans barrières ni frontières.

J'espère que le G20 acceptera sans tarder les objectifs ébauchés dans ce livre et apportera ainsi une contribution particulière, nouvelle et dynamique au développement et aux principes humanitaires.

Lech Walesa



Avant-propos

Rémittences : À la fin de l'envoi, qui touche ?

PAR

PATRICK TORT¹

*Directeur de l'Institut Charles Darwin International*²

Chercheur au Muséum national d'histoire naturelle.

Lauréat de l'Académie des sciences.

Il est amusant de constater que le terme radicalement latin de *rémittences*, remanié par Emmanuel Argo dans son sens économique et financier sous la forme internationalisée de *remitt@nces*, est ressenti aujourd'hui en français comme un anglicisme. Ce néologisme, calque savant d'un substantif improbable formé sur le verbe latin *remittere* (renvoyer), est certes irrégulier – le substantif réel étant *remissio* (renvoi) –, mais n'en est pas moins adopté aujourd'hui pour désigner les transferts

¹ <http://www.patrick-tort.org>.

² <http://www.darwinisme.org>.

d'argent effectués, depuis leur exil, par les représentants des différentes diasporas de l'immigration en direction de leurs proches demeurés sur le sol natal³.

Envoyer en retour, émettre en retour: tels sont l'acte et le geste signifiés. Celui qui est parti *revient* métonymiquement parmi les siens sous les *espèces* de cette partie de son gain qui *revient*, précisément, à ceux dont l'abnégation première a permis son départ. La restitution et le remboursement de la dette sont d'autant moins étrangers à ce sémantisme que le *rémittent*, celui qui s'est expatrié pour rendre meilleures ou simplement possibles sa vie propre et celle des êtres auxquels il est lié, a d'abord reçu de ces derniers l'argent difficilement amassé qui a servi à payer son voyage.

La *rémittence* est ainsi, dans la plupart des cas, non pas seulement ni d'abord un don, mais le remboursement régulier d'un prêt massif originel, l'adoucissement d'un sacrifice, le paiement d'une dette, un acte d'honneur. Et, à l'horizon, dans le meilleur des cas, un équilibre refait, une justice rendue, une tension qui se relâche, une peine qui s'adoucit ou s'annule, une douleur qui s'atténue, un soulagement. Tous ces sens habitent les usages latins multiples du verbe *remittere*, et tous habitent le scrupule de ces pauvres que l'argent d'autres pauvres a envoyés au loin, appelant ce *renvoi* qui compense, apaise et justifie.

Les flux financiers représentés par la circulation mondiale de l'argent des pauvres sous la forme des rémittences

³ Dans le mot « *remitt@nces* », l'inclusion du signe @ par Emmanuel Argo symbolise l'abolition technique des barrières qui favorisent encore le développement de l'activité parasitaire de sociétés d'envoi d'argent qui semblent naturellement s'exonérer de toute solidarité. L'@, symbole de l'immédiatisation de la transmission et du lien, exprime en revanche sans restriction cette dernière qualité, vitale pour les migrants et pour leurs familles.

se chiffrent chaque année en centaines de milliards de dollars. Le prélèvement effectué sur ces sommes par les opérateurs des transferts peut aller jusqu'à 20 % de l'envoi, retransformant ainsi avec cynisme l'argent des pauvres en argent des riches. Ces commissions extravagantes, enfin abandonnées, abaissées ou restituées (*remissa*, dirait dans chaque cas le latin juridique), diminueraient d'autant la misère du monde.

C'est de cette *remise* nécessaire qu'il est ici question.

Chapitre I

Du développement et de la coopération aux rémittances

Mes premiers pas dans les politiques de développement à Lomé

Je me souviens des débuts de mon engagement dans le domaine des rémittances comme si c'était hier. Cela remonte à un jour du mois de septembre 1989, quand feu mon ami Raymond Chasle, alors ambassadeur de la République de Maurice à Bruxelles, m'a proposé de m'impliquer dans un concept nouveau baptisé « développement ». Il était clair que ce concept économique avait vocation à prendre en compte la société civile sous tous ses aspects, avec ses liens multiples au sein des diasporas issues des flux migratoires⁴. Pour être tout à fait honnête, compte tenu de mon expérience sur le plan international, les arguments et l'engagement de Raymond, voici trente ans, furent si convaincants que je

⁴ Eleni (Sideri, « The Diaspora of the Term Diaspora: A Working-Paper of a Definition », dans *Transtext(e)s – Transcultures, Journal of Global Cultural Studies*, Lyon, Institut d'études transtextuelles et transculturelles IETT), 2008, p. 32-47.

<http://transtexts.revues.org/index247.html>

n'ai pas pu résister à une proposition aussi attrayante. De par mon expérience familiale, l'expression « relations multiculturelles » n'était pas simplement pour moi une coquille vide de sens destinée à rester lettre morte. Les relations multiculturelles sont un fait vivant, dont des personnes de différentes origines font l'expérience chaque jour dans leurs efforts incessants pour progresser vers un plus haut degré de développement.

Ce concept en faveur duquel j'ai alors commencé à m'engager prenait en compte différents pays de différentes cultures dont le dénominateur commun était d'être signataires des accords ACP-CEE, mieux connus sous le nom de convention de Lomé III, mis en place le 1^{er} mai 1986, avec pour objet la promotion de la coopération entre six pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et les douze pays de la CEE. Le but de la convention était d'apporter une contribution importante et pertinente aux relations Nord-Sud et à la paix dans le monde, en particulier dans le cadre de la mise en œuvre d'une nouvelle politique de coopération culturelle et sociale. En effet, les pays de l'Union européenne (avant l'élargissement actuel), d'Asie, d'Afrique et du Pacifique, qui, au travers de leurs différentes langues, religions et traditions, reflètent également toutes les couleurs de l'arc-en-ciel culturel, sont propices à l'interaction en matière de développement économique. Il est toutefois important de noter que, jusqu'ici, tous les objectifs n'ont pas encore été atteints. Leur réalisation est en effet tributaire d'un grand nombre de facteurs socio-économiques qui affectent certains pays et régions plus que d'autres ; mais ce sujet-là dépasse le cadre du présent ouvrage. D'aucuns diront qu'ils ne comprennent pas en quoi, au premier abord, la culture est liée à une question aussi sérieuse que le développement économique. Je leur répondrai que le secteur culturel ne doit pas être uniquement envisagé comme s'il s'agissait seulement de personnes qui dansent

et qui chantent aux sons variés des tambours, mais qu'il doit être vu à la lumière de ce que l'on appelle les « industries culturelles », un terme qui recouvre aussi bien les films faisant beaucoup d'entrées au *box-office*, le théâtre et la musique que les disques et tous les autres produits dérivés représentant globalement des segments macro-économiques desdites industries.

L'une de mes premières missions a consisté à assister l'ambassadeur Chasle dans l'organisation d'un événement à Lomé, capitale du Togo. Il s'agissait d'une représentation donnée par une troupe sud-africaine appelée Sarafina et retraçant les moments tragiques où élèves et professeurs du *township*⁵ de Soweto ont dû faire face aux chars et à la police sud-africaine. Les événements ont été par la suite racontés de la façon suivante, en 1994, par Nelson Mandela, prix Nobel de la paix⁶ :

« Le 16 juin 1976, 15 000 à 20 000 élèves décident de défiler pacifiquement dans les rues de Soweto pour protester contre la décision du gouvernement d'imposer l'afrikaans comme langue d'enseignement dans les écoles noires. Les élèves ont refusé d'apprendre la langue de l'opresseur et les enseignants de l'enseigner. Les enfants se sont battus à coups de bâtons et de pierres ; un grand chaos s'en est suivi, avec des centaines d'enfants blessés ou tués, et deux hommes blancs frappés à mort à coups de pierres. Les événements de ce jour-là ont résonné dans chaque ville et dans chaque township d'Afrique du Sud. »

Afin de recueillir l'attention de la communauté internationale, cette situation tragique a été très intelligemment

⁵ Le terme *township* désigne généralement en Afrique du Sud les zones d'habitation urbaine (le plus souvent sous-développées) qui, sous l'apartheid, étaient réservées aux non-blancs (principalement aux Africains noirs et de couleur, mais aussi aux ouvriers indiens). Les *townships* étaient généralement bâtis à la périphérie des villes.

[http://en.wikipedia.org/wiki/Township_\(South_Africa\)](http://en.wikipedia.org/wiki/Township_(South_Africa)).

⁶ Nelson Mandela, *Un long chemin vers la liberté. L'autobiographie de Nelson Mandela*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1995.

racontée sous la forme d'une comédie musicale dirigée par Mbongeni Ngema et le musicien Hugh Masekela, tous deux originaires d'Afrique du Sud. Il ne s'est pas agi d'un spectacle banal, puisque l'objectif de la troupe était de jouer et de distraire pour les besoins d'une cause très sérieuse, à savoir la libération de Nelson Mandela. Pour rappel, ce dernier a été détenu pendant plus de vingt-cinq ans pour s'être opposé au régime d'apartheid. Libéré enfin, il devint le premier président de race noire élu de la nouvelle République d'Afrique du Sud et, par la suite, lauréat du prix Nobel de la paix.

Je me suis senti très honoré d'apporter mon soutien à la cause de Sarafina, qui se battait pour la libération de Nelson Mandela et dont la tournée internationale incluait notamment l'Afrique, l'Europe et la Caraïbe, où j'étais le plus actif. En effet, je commençais à m'impliquer davantage en tant que conseiller dans ce qu'on appelle aujourd'hui « les entreprises sociales et solidaires⁷ » au travers de mon engagement dans une confédération d'employeurs où je conseillais des personnels d'encadrement ainsi que des chefs de petites entreprises, en faisant part de mon expérience. Quelques années plus tôt, avec des amis, j'avais créé une micro-entreprise qu'il nous avait fallu fermer après six années d'activité en raison de la première crise économique provoquée par le choc pétrolier de 1973. Par la suite, je fus appelé pour diriger une confédération de personnels d'encadrement. Cette nouvelle expérience m'a engagé davantage dans les questions de société civile. C'est ainsi

⁷ L'« innovation socio-économique » se réfère à de nouveaux concepts et à de nouvelles stratégies, idées et organisations qui correspondent à des besoins sociaux de toutes sortes, depuis les conditions de travail et l'éducation jusqu'au développement des communautés et la santé – et qui développent et renforcent la société civile. *Les-entreprises-sociales-et-solidaires-des-entreprises-d-avenir_a72.html*

que j'ai été nommé expert au sein d'organisations internationales comme le Comité économique et social européen à Bruxelles.

Est ensuite arrivé le jour du 2 février 1990, où Frederik Willem de Klerk a ouvert la session du parlement sud-africain. Certains ne s'attendaient à rien de plus qu'à ce qu'ils connaissaient de sa rhétorique habituelle. Or, ce qu'il a proclamé a proprement sidéré le Parlement et déclenché une onde de choc à travers le monde entier : Nelson Mandela allait être « libéré le plus tôt possible pour jouer un rôle important ».

Ensuite, au cours de ce même jour historique, Frederik Willem de Klerk a décrété la fin du régime d'apartheid en Afrique du Sud en prononçant ces mots :

« Face à la violence accrue, il était de l'intérêt de tous de lancer un processus de négociations politiques, afin d'établir un nouveau cadre constitutionnel, où tous les habitants seraient égaux en droits et jouiraient du même traitement. »

Il a appelé la communauté internationale à apporter son soutien à « l'évolution dynamique qui a lieu en Afrique du Sud ». Et le monde entier sait aujourd'hui que, dans l'après-midi chaud et ensoleillé du dimanche 11 février de cette même année, Nelson Mandela a descendu l'allée de la prison de Pollsmoor pour se diriger vers une foule de supporters en délire qui ne boudaient pas leur plaisir, tout cela en présence de la presse mondiale réunie. Madiba⁸ était libre !

⁸ Depuis la fin de l'apartheid, un grand nombre de personnes, parmi lesquelles certains de ses adversaires d'hier, chantent les louanges de Nelson Mandela. En Afrique du Sud, on l'appelle souvent par son surnom « Madiba », un titre honorifique adopté par les aînés de son clan. Ce titre est progressivement devenu l'autre nom de Nelson Mandela.

Dans le même temps, en 1992 et surtout en 1993, alors que j'enseignais à la faculté de droit et de sciences économiques de l'université de Rouen, le département de droit m'a confié la responsabilité de la coordination de projets et de programmes européens de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) avec l'agence de Basse-Saxe pour les transferts de technologie et l'innovation (en allemand : « *Niedersächsische Agentur für Technologietransfer und Innovation* » – NATI) en collaboration avec des collègues de l'université de Hanovre. La préparation de différents modèles d'accords juridiques, formulés dans des termes contractuels clairement intelligibles par toutes les parties pour le bien de leurs entreprises respectives, m'a apporté une grande expérience dans ce domaine. Outre la mise en place de modèles de référence, nous devons rédiger formellement des contrats permettant de protéger les éléments clés indispensables à la valorisation de l'innovation et de la recherche. Il est important d'évoquer le formalisme de ces contrats, car les entrepreneurs verrouillent généralement leurs arguments oralement ou autour d'une table bien mise et arrosée de bons vins. Ce travail passionnant et structuré devait renforcer à l'avenir mon intérêt pour les MPME et ma détermination dans la recherche de solutions pour les petites et micro-entreprises, grâce au recours aux rémittences.

« *L'affirmative action* » pour l'Afrique du Sud ?

J'ai souhaité rendre compte du cas de l'Afrique du Sud, parce que les institutions engagées dans l'établissement de la paix étaient alors en passe de renforcer leur travail en Europe, particulièrement en Irlande. Je considère en effet l'Irlande comme un cas particulier, en raison des relations effroyables qui s'y manifestent entre des communautés blanches !

En 1992 toujours, avec l'accord réciproque des deux universités de Rouen et Fort Hare⁹ et celui de la Commission des communautés européennes, un programme appelé « *Community Action Programme* » (CAP) a été mis en place dans le cadre de ce cours afin de préparer la voie à des activités sociales multiculturelles, avec l'aimable soutien de Nadine Gordimer¹⁰, prix Nobel sud-africaine blanche de littérature 1991. Ce programme a été lancé sous les auspices de l'institut SAFIR (*Southern Africa-European Institute For International Relations*), dont le professeur Sibusiso Bengu, d'origine sud-africaine et qui était de retour de son exil suisse, était vice-président, tandis que j'étais moi-même président de cet institut. Dans la continuité de ce travail et dans le même esprit de soutien au développement moyennant l'engagement de partenaires sociaux et multiculturels, Sibusiso – qui a une connaissance parfaite du contexte socio-économique et culturel – et moi-même avons décidé d'apporter notre contribution au développement de la « Nouvelle Afrique du Sud » à travers les acquis de notre propre expérience.

L'objectif de cet institut était de fournir des opportunités aux étudiants et aux professionnels, de manière à leur permettre d'acquérir et d'échanger des expériences tirées du domaine universitaire ainsi que du secteur privé, notamment de celui des MPME. Son objectif était en outre de faciliter tout particulièrement les initiatives de professionnels sud-africains expatriés souhaitant rentrer en Afrique du Sud forts de leur savoir-faire pour y créer leur propre entreprise, grâce à leurs connaissances

⁹ Fort Hare est la première université noire africaine de la région australe établie en 1916 et où des leaders de la communauté noire, tels que M. Buthelezi, K. Kaunda et N. Mandela étudièrent, plus spécialement le droit.

¹⁰ http://nobelprize.org/nobel_prizes/literature/laureates/1991/

en droit international et en matière de systèmes d'éducation et de formation. Les autorités ont à leur tour apporté leur soutien, lorsque Zola Skweyiya, président de la Commission constitutionnelle, et John Samuel, directeur des Affaires académiques, m'ont confié la rédaction de deux lettres à adresser aux différentes personnalités concernées. La première de ces lettres était destinée à Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel français, et la seconde à Jack Lang, ministre français de l'Enseignement. Ces actions de soutien logistique, dans lesquelles j'ai eu un rôle à tenir, ont été de nature à motiver encore davantage de jeunes entrepreneurs déterminés à rentrer chez eux, en Afrique du Sud, avec un certain bagage. Cela s'explique par le fait que, tout en étant exilés, ces futurs professionnels de retour chez eux avaient, d'une manière ou d'une autre, fortement contribué à développer leur ville, leur *township*, leur province, voire le pays tout entier, en créant, depuis l'étranger, des écoles, des cliniques assurant des soins médicaux, des entreprises et d'autres structures économiques ou sociales, y compris au travers d'une amélioration de l'habitat et d'autres objectifs à caractère interne au pays. De nos jours, un tel développement est toujours possible grâce aux transferts d'argent nommés « rémittences » ou, parfois, grâce à un soutien financier sous la forme, par exemple, de coentreprises (*joint ventures*) organisées depuis l'étranger.

En octobre 1992, dans le cadre d'un programme piloté principalement par Cyril Ramaphosa, premier secrétaire de l'*African National Congress* (ANC), Roelf Meyer, premier secrétaire général du parti national, et Joe Slovo, du parti communiste, ont proposé ce qu'ils ont appelé une clause de durée d'application limitée (en anglais : *sunset clause*) pour formuler un certain nombre de garanties. Ils ont également proposé une période de partage du pouvoir à dater du lendemain des élections

démocratiques. Le gouvernement de Frederik Willem de Klerk et l'ANC ont formé une alliance, établi un Conseil exécutif transitoire de partage du pouvoir, le « *Transitional Executive Council* » (TEC), et fixé la date des élections au 27 avril 1994. En tant qu'observateur extérieur, j'ai eu le privilège d'assister aux sessions de travail des sous-comités du TEC, et même d'y participer, notamment lorsque le débat a porté sur la discrimination positive en Afrique du Sud, pays qui ne pouvait être comparé à d'autres pays, où ce principe se réfère à des politiques prenant en compte l'appartenance à un groupe racial ou ethnique, le handicap physique, la carrière militaire ou encore la classe sociale à laquelle appartiennent les parents. Ce type de politiques se focalise sur l'emploi et la formation, mais aussi sur les marchés publics et les programmes de santé. La « discrimination positive » est un terme né aux États-Unis. Dans d'autres pays, il existe des procédures similaires appelées, par exemple, « *reservation* » en Inde, « *affirmative action* » en Afrique du Sud ou encore « équité en matière d'emploi » au Canada. Ces principes relevant de politiques de préférence ont été promulgués par le TEC et ont reçu le vif soutien de l'ANC.

Tout en partageant ces préoccupations, j'ai eu l'occasion de m'entretenir une fois avec Thabo Mbeki de l'ANC, le deuxième président de l'ère nouvelle et, à ce titre, successeur du président Mandela ; je lui ai alors confié que j'étais circonspect face aux attentes et aux espoirs placés dans des politiques cherchant à créer un entrepreneuriat durable principalement avec des personnes sans expérience suffisante de la création d'emplois. J'ai exprimé ces réserves, parce qu'à ce moment-là les militants du « *Black Economic Empowerment* » (BEE) s'attachaient fortement à promouvoir les expériences acquises à l'étranger en facilitant le retour des exilés ainsi que celui des intellectuels, scientifiques et

autres, qui s'étaient enfuis. Ce mouvement s'inscrivait dans le cadre d'un projet de plus grande envergure nommé « programme de reconstruction et de développement » ou, plus simplement, « The RDP », qui consistait en une consultation impliquant les personnes et leurs organisations en articulant leurs besoins et leurs aspirations, et qui a donné lieu à une politique-cadre lancée dès 1955. Comme l'a dit le président Mandela en se référant à « la fin d'un processus et (au) début d'un autre », « The RDP » prenait essentiellement en compte la réforme du secteur financier utilisant les *stockvels*¹¹ comme levier financier de l'économie informelle avec ses rémittences sous forme de transferts d'argent locaux et nationaux.

Pendant l'apartheid, comme le secteur financier s'attachait à répondre aux besoins de la population active urbaine à travers les institutions financières de développement appelées « DFI » et les intermédiaires financiers détaillants appelés « RFI », le secteur rural n'était pas en mesure d'accéder au crédit pour développer ses activités. Les RFI rencontraient, sur les marchés ouverts, des difficultés d'approvisionnement en capitaux, parce qu'ils considéraient que les MPME étaient des entreprises risquées en raison de l'insuffisance des garanties qu'elles étaient capables de fournir. Par conséquent, les ONG et les marchés financiers informels ont joué un rôle majeur dans l'octroi de microfinancements au secteur rural. Les institutions microfinancières (IMF) ont développé et mis au point assez efficacement des réseaux parallèles de prêts et d'emprunts informels, par des systèmes de crédits renouvelables entre individus. Ces institutions informelles, agissant comme un régulateur économique au sein d'un pays divisé, semblaient les plus adaptées aux besoins des pauvres ; elles continuent

¹¹ Forme de valeur mobilière spécifique à l'Afrique du Sud.